

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE,
TARN-ET-GARONNE :
Un an... 16 fr.
Six mois... 9 fr.
Trois mois... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES,
25 centimes la ligne.
RÉCLAMES,
50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal,

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

AVIS IMPORTANT

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Includes dates for 7th, 8th, 9th, and 10th of July.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a
droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou
15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12
lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements sont reçus à Paris, chez MM. HAVAS,
3, rue J.-J. Rousseau. — LAFFITTE, BULLIER, et Ce,
rue de la Banque, n° 3.
L'abonnement se paie d'avance.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURRIERS, DISTRIBUTION. Lists delivery times for various locations like Paris, Bordeaux, Toulouse.

Cahors, 3 Juillet 1861.

L'empereur d'Autriche n'a pas voulu recevoir
l'adresse de la Diète hongroise ; il a donné pour
principal motif de ce refus, le grave oubli com-

Une dépêche de Rome annonce que la santé
du Saint-Père s'est sensiblement améliorée. Sa
santété a officié, comme d'habitude, au Vatican,

Les désordres n'ont pas cessé dans le midi de
l'Italie. Le comte de San Martino a une rude
tâche ; il lui faut toute son énergie pour ne pas

A Turin, la discussion au parlement roule tou-
jours sur l'emprunt. Les débats sont des plus
curieux. Nous les résumons partiellement.

M. Lafarina a prononcé un long discours po-
litique qui est une remarquable défense de l'em-
prunt. M. Ferrari a répondu. Il a combattu l'em-

M. Musolino a combattu l'emprunt. Le minis-
tère, a-t-il dit, n'a pas ma confiance, parce qu'il
veut maintenir le système de l'alliance française.

Ce discours a soulevé une véritable tempête
dans le sein du parlement et a été l'objet d'une
réprobation unanime.

M. Farini, a immédiatement répondu avec une
vive énergie à M. Mussolino ; il a démontré très
éloquentement le prix que le nouveau royaume

Rien d'intéressant en Pologne et en Russie,
sinon une recrudescence presque fiévreuse des
travaux dans les chantiers maritimes de cette

La lutte dans l'Amérique du Nord prend un
caractère plus sérieux et presque sauvage, en
même temps. On peut s'attendre à une véritable

ordre retombaient sur ses épaules ; ses lèvres pâles
étaient entr'ouvertes par un sourire amer. Il était bien
jeune encore, et déjà sur son front se liaient les

Les vaincus ont laissé plus de cinq cents morts
sur le champ de bataille.

Jules C. Du VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Madrid, 1er juillet.

Le prince et la princesse Napoléon ont visité hier
la ville de Cadix et ils sont rentrés à l'arsenal.
La reine Isabelle s'est rendue aujourd'hui à l'église ;

Naples, 30 juin.

Les journaux de Turin annoncent que le général
Cialdini doit remplacer le général Durando dans le
commandement de l'armée des provinces du midi.

Vienne, 1er juillet.

On écrit de Zara, le 29 juin, à la Gazette du Da-
nube :
Hier soir a eu lieu une vive canonnade des navires

Vienne, 1er juillet.

Les journaux du matin assurent d'une façon authen-
tique que l'adresse hongroise n'a pas été reçue et que
la députation, composée des comtes Apponyi et

On dit qu'il ne paraît pas de manifeste impérial,
mais une déclaration expliquant le refus d'accueillir
l'adresse par l'oubli que la Diète a fait de ses devoirs

Vienne, 1er juillet.

Les présidents de la Diète hongroise ont quitté
Vienne. — L'adresse n'a pas été accueillie dans sa
forme actuelle. — La situation est tendue.

Vienne, 1er juillet.

Des nouvelles de Cattaro du 30 annoncent qu'Abdi-

Pacha et les Miridites, attaqués par les Monténégrins,
à Nehat, ont repoussé cette agression. Les Monténé-
grins se sont retirés dans les montagnes.

Il nous est parvenu, hier soir, une dépêche
de Madrid qui ne manque point d'une certaine
importance. La Correspondencia prétend que le

Tout cela ne se rapporte guères aux rensei-
gnement qui nous arrivaient l'autre jour sur les
dispositions conciliantes de l'Empereur du Maroc ;

GRANDGUILLOT (Constitutionnel).

Chronique locale.

Dans notre n° du 22 juin, nous avons publié
le programme d'un concours de poulinières et de
pouliches qui doit avoir lieu, à Gramat, le 5

M. le Directeur général des haras a composé
de la manière suivante le jury de ce concours :

MM. l'Inspecteur général du 6e arrondissement,
président ;
Bessières, à Cahors, membres
Dupuy, Id. du
Materre, à Cavagnac, Conseil général.

M. Céliarié, directeur de la Ferme-école du
Montat, a été désigné comme membre suppléant
en cas d'empêchement d'un des titulaires.

M. Cantarel, chef des bureaux de la société
d'agriculture, a été adjoint au jury, pour la
tenue des écritures.

M. Darnis, de Gramat, a été également dési-
gné pour assister aux opérations du jury, à titre
de vétérinaire.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 3 juillet 1861.

MARGUERITE

(Épisode de la vie d'un grand homme.)

I.

C'était au mois d'octobre 1782. Le jour n'éclairait
plus que faiblement une chambre d'étudiant à l'école
militaire de Stuttgart, que le duc de Wurtemberg venait
de créer. Il se trouvait alors dans cette espèce de

L'autre était un de ces pâles enfant du Nord, dont
l'œil bleu méditatif est incessamment levé vers les
nuages, comme s'ils devaient trouver là des révélations

Revenons à nos deux étudiants. Le premier, assis
près d'une table, le coude appuyé pour soutenir sa
tête blonde, regardait son ami qui marchait avec agi-
tation, et l'expression de son jeune visage avait perdu

— Tu ne peux pas me comprendre, Muller. Tu es
une de ces bonnes et franches natures pour lesquelles

tout est bonheur, auxquelles tout sourit dans ce
monde. Tu ne comprendras jamais ce que j'ai souffert
quand il m'a fallu renoncer à la poésie de mes rêves!

Etrange et triste bonheur, va, Muller, que d'être
protégé par les hommes du pouvoir ! Fous cent fois
ceux qui vont leur demander aide et appui ! C'est un

pourtant, j'ai essayé d'étouffer mon âme, d'enchaîner
mon imagination, d'annuler ma pensée. J'ai voulu
éteindre le feu qui me brûlait, j'ai torturé en moi tout

« Nous avons trop d'avocats, trop de juges. Vous
serez médecin !... »
Médecin ! mais il voulait donc me rendre fou !...
Me mettre, moi, en face de la nature à l'état de sque-
lette ! Me forcer à porter le scalpel sur tout ce que je

Par arrêté préfectoral du 1er juillet 1861, M. Petit (Jean-Louis), instituteur communal à Flaujac (Lalbenque), a été appelé, en la même qualité, au poste de Mondoumère, en remplacement de M. Delom, instituteur provisoire, décédé.

Par arrêté du même jour, M. Petit a été remplacé à Flaujac par M. Barthe (Pierre), ancien élève de l'école normale, qui exerce depuis quelque temps à Issepts.

PRÉFECTURE DU LOT

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Classement du Chemin Vicinal de Grande Communication n° 1. — Déclassement de la route départementale n° 4.

ENQUÊTE

Nous, Préfet du Lot, officier de la Légion d'honneur,

Vu la délibération, en date du 23 juillet 1860, par laquelle le conseil d'arrondissement de Gourdon a demandé, 1° le classement du chemin vicinal de grande communication, n° 1, de Cahors à Gourdon, au nombre des routes départementales; 2° le déclassement de la route départementale, n° 4, de Cahors à Gourdon, laquelle serait convertie en chemin vicinal;

Vu la décision du Conseil général du 29 août suivant, qui prescrit une Enquête sur la demande du Conseil d'arrondissement;

Vu l'avis favorable de M. l'Ingénieur en chef du département;

Vu la loi de 30 mars 1835 et l'ordonnance du 18 février 1834;

Considérant que les deux projets proposés sont connexes,

ARRÊTE :

Art. 1er. — Pendant un mois, du 1er au 31 juillet prochain, une Enquête sera ouverte sur les propositions de classement et de déclassement ci-dessus visées.

Un registre destiné à recevoir les observations auxquelles ces propositions pourraient donner lieu, sera ouvert à la préfecture et à la sous-préfecture de Gourdon, pendant le même délai.

Le registre déposé à la sous-préfecture de Gourdon nous sera adressé, avec les pièces annexées, le 1er août.

Art. 2. — Le 5 août, une commission composée de douze membres se réunira à l'hôtel de la préfecture, à deux heures de l'après-midi; elle examinera les déclarations consignées aux registres de l'enquête; elle entendra les ingénieurs et après avoir recueilli auprès de toutes les personnes qu'elle aura jugé utile de consulter les renseignements dont elle croira avoir besoin, elle donnera son avis motivé sur l'opportunité des classements et déclassements demandés.

Ces diverses opérations devront être terminées dans un nouveau délai d'un mois et la commission en dressera procès-verbal qui nous sera immédiatement remis par le président.

Art. 3. — Sont nommés membres de la commission d'enquête,

- M. Caviote, maire de Cahors, président;
Dufour, membre du conseil général, à Cahors;
Brugalières, membre du conseil général, maire de St-Denis;
Capmas, membre du conseil d'arrondissement, à Catus;
Valel, maire et propriétaire, à Espère;
Izara, juge, à Cahors;
Cornelhan, membre du conseil d'arrondissement, maire de Gourdon;
Domphnou, membre du conseil général, à Saint-Germain;
Glandia, membre du Conseil général, à Gourdon;
Vayssié, membre du conseil d'arrondissement, maire de Frayssinet;
Marrouch, maire de Saint-Chamarand;
Dalel, maire de Soullaguet.

Art. 4. — Le présent arrêté sera imprimé en placard et affiché dans le département. Il en sera adressé un exemplaire à chacun des membres de la commission.

Fait à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, le 27 juin 1861. MONTAIS.

Cultivateurs du département du Lot qui ont été signalés comme donnant les meilleurs soins aux chevaux de l'Etat, qui leur ont été confiés à titre de dépôt :

- MM. Célerié (Edouard), au Montat.
Bessières (Louis) à Cahors;
Rochy (Jean-Antoine), au Bourg;
Trassy (Jean-Baptiste), à Bretenoux;
Foulliade (Ferdinand), à Montvalent;
St-Amour (Jean), à Lamothe-Fénelon;
Vincent (Louis), à Labastide-Marnhac;
Dulac, au Lac.
Bouygues, à Bétaille.

Un concours pour le surnumérariat des Contributions indirectes sera ouvert, à la direction de Cahors, rue de la Préfecture, le mardi 30 juillet prochain, à huit heures du matin.

On donnera connaissance, dans les bureaux des recettes principales des contributions indirectes de Cahors, de Figeac et de Souillac et dans ceux de la direction, des conditions d'admissibilité, des connaissances exigées et des pièces à produire.

Les demandes devront être faites sur papier timbré et être rendues à la direction, avec les diverses justifications, pour le 10 juillet. La preuve positive et authentique des ressources suffisantes pour faire face, d'une manière honorable, aux dépenses d'un stage de deux à trois ans, accompagnera chaque demande.

L'état physique des candidats sera examiné par le médecin assermenté de l'administration, en présence du comité d'examen. Ceux qui ont ou auraient eu des motifs radicaux d'exemption ou de réforme, quant au service militaire, tels que faiblesse de constitution, défaut de taille, difformités, etc., etc., ne pourront être admis au concours.

Sur la proposition de M. l'Inspecteur des postes du département, M. le Directeur général vient de décider que les communes désignées ci-après, qui n'étaient desservies que de deux jours l'un, seraient dotées du service quotidien à partir du 1er juillet :

- Autoire, Baladou, Cadrien, Calès, Cuzance, Fajoles, Felzins, Frayssinhes, Frontenaac, Labastide-du-Haut-Mont, Lacave, Lamothe-Fénelon, Laurettes, Lanzaac, Laroque-Toirac, Lentillac, Linaac, Loubressac, Loupiac, Maselat, Montbrun, Montet-et-Bouax, Montredon, Pinsac, Prendeignes, Reillaguet, le Roc, Sabadel, Sénailiac, St.-Cirgues, St.-Félix, St.-Jean-Lespinasse, St.-Hilaire et Bessonnie, St.-Laurent-les-Tours, St.-Médard-de-Presque, St.-Médard-Nicourby, St.-Perdoux, St.-Pierre-Toirac, Viazac.

Notre compatriote, M. Louis Ayma, censeur des études de 1re classe au Lycée d'Angoulême, connu par d'excellentes publications d'histoire religieuse, qui lui ont déjà valu la décoration de St.-Grégoire-le-Grand, vient d'être nommé Proviseur du Lycée impérial de Napoléon-Vendée. Fils de ses œuvres, M. Ayma ne doit qu'à son mérite personnel sa promotion à des fonctions les plus élevées de la hiérarchie universitaire. Nous y applaudissons de grand cœur.

Un incendie s'est déclaré, le 1er juillet courant, dans la commune de Cambayrac, au

moulin à vent des Grèzes, appartenant au sieur Bert.

Malgré de prompts secours, il n'a été possible de sauver que quelques objets de peu de valeur. Tout le reste a été consumé.

Fête Patronale de Gourdon.

La Fête de la Saint Jean a été célébrée, cette année, à Gourdon avec un éclat inaccoutumé. Les Gourdonnais aiment les fêtes, leurs goûts ont été largement satisfaits, dimanche dernier. Aussi ne rencontrait-on sur la place du Majou que des visages épanouis. C'est que danses, chants, jeux variés, feux d'artifice, illuminations, rien ne manquait à la Fête, qui a été favorisée par un temps magnifique auquel les pluies des jours précédents ne permettaient guère de s'attendre.

La veille, à l'entrée de la nuit, deux feux de joie allumés sur les places St.-Pierre et St.-Siméon avaient annoncé à la population la Fête du lendemain.

Dimanche, une grand-messe a été chantée à l'église St.-Pierre par des amateurs de la ville. Une mention spéciale doit leur être accordée; les voix étaient fraîches et variées; l'ensemble était parfait. Gourdon est, sans contredit, une des villes du département où le goût du chant et de la musique est le plus prononcé.

Les jeux ont ensuite commencé par un mât de cocagne et se sont continués par un tournoi et une course aux ânes. Six baudets se sont présentés pour disputer les deux prix que MM. les commissaires de la Fête avaient attribués aux deux plus habiles coureurs.

Un burlesque incident s'est produit au commencement de la course. Une corde avait été tendue derrière laquelle étaient placés les baudets et leurs conducteurs attendant impatiemment le moment du départ. A un signal donné, la corde devait être lâchée pour livrer passage aux roussins d'Arcadie. Mais soit que l'impatience de ces animaux fût trop grande, soit que les bouts de la corde fussent tenus par des mauvais plaisants, toujours est-il qu'au signal donné, les ânes partent avec un élan vraiment digne d'éloges; mais la corde reste tendue et baudets et cavaliers roulent pêle-mêle dans la poussière, aux éclats de rire des nombreux spectateurs.

Après la course, un char de Charité, qui témoignait du bon goût de ceux qui avaient été chargés de sa décoration, a parcouru les rues de la ville. Deux jeunes gens, travestis en montagnards, qu'étaient pour les pauvres A la rentrée du char, ces jeunes gens ont donné une sérénade à M. le Maire. Ce témoignage spontané de respectueuse sympathie a dû émouvoir agréablement M. Cornelhan, car il lui a prouvé, pour la deuxième fois, en peu de jours, combien il possède l'estime et l'affection de ses administrés.

La procession annuelle des pénitents blancs a immédiatement suivi la rentrée du char. Partie de l'église Saint-Siméon, elle a fait le tour de la ville pour revenir à son point de départ. Depuis longtemps, cette procession n'avait été ni si nombreuse, ni si belle.

A la nuit, la ville a été illuminée et un brillant feu d'artifice a été tiré sur la place du Majou. Les pièces qui composaient ce feu étaient peu nombreuses, mais elles étaient choisies. On doit mentionner spécialement le bouquet qui a agréablement surpris la foule qui stationnait sur la place et qui garnissait les fenêtres des maisons voisines. Un morceau de musique suivait l'explosion de chaque pièce.

Enfin, la Fête s'est terminée par un bal qui a été donné dans une salle de la Mairie et qui s'est prolongé bien avant dans la nuit. La grâce et la beauté des jeunes personnes qu'on y voyait en nombre donnaient à cette soirée un aspect charmant. M. le Sous-préfet et M. le Maire ont bien voulu honorer de leur présence cette réunion.

Gourdon conservera long-temps le souvenir de cette journée, et MM. les commissaires trouveront dans la satisfaction de leurs concitoyens et des étrangers qui assistaient à la Fête un encouragement pour célébrer chaque année, si c'est possible, la Saint-Jean d'une manière aussi brillante.

On nous écrit de Bretenoux :

Il y a un dieu pour les ivrognes, dit-on. Ce proverbe, souvent si vrai, a menti pourtant dans la malheureuse circonstance que nous allons rapporter. Deux intrépides buveurs avaient passé la soirée de dimanche dernier attablés à un cabaret. Mais l'heure de fermer l'établissement étant sonnée, il fallut bien se séparer, pour regagner chacun son domicile. Le premier habitait Bretenoux; le second Girac. Amers étaient les regrets de tous deux; se quitter ainsi, après de si copieuses et fraternelles libations! Le buveur de Girac devait traverser le pont suspendu; son compagnon le suivit jusqu'à la barrière et le quitta, après l'avoir tendrement embrassé.

Mais à ce moment, ils comprennent plus vivement que jamais la douleur de la séparation; ils veulent se rejoindre. Impossible, le garde barrière refuse d'ouvrir. Alors s'engage un colloque bizarre entre les deux buveurs; finalement, celui de Girac se déshabille, se jette dans la Cère et va rejoindre sur l'autre rive son compagnon qui l'y avait précédé. Mais l'eau et la nuit étaient également fraîches; notre buveur grelottait, frissonnant; il plonge de nouveau, pour aller reprendre ses vêtements, laissés sur le bord opposé. L'obscurité, son état d'ivresse l'empêchent de les retrouver. Il croit qu'ils sont sur la rive qu'il vient de quitter et se remet bravement à l'eau pour la troisième fois. Ce fut le dernier voyage du malheureux. Au milieu de la nuit s'élevèrent bientôt des cris de détresse; l'infortuné, accablé par la fatigue et l'ivresse, se débattait dans la rivière; puis tout se tut! On accourut; mais le ciel était couvert de nuages; toutes recherches furent inutiles. La victime est un homme marié, âgé de 45 ans; il laisse trois enfants.

Samedi dernier, jour de la St-Pierre, la société philanthropique des serruriers et menuisiers réunis, composée de soixante membres, s'est assemblée à l'Hôtel-de-Ville. Pêla maison commune, le cortège s'est rendu à la Cathédrale, pour y entendre une grand-messe célébrée en l'honneur du patron des serruriers.

En sortant de l'église, ils se sont rassemblés dans un banquet où a régné la plus parfaite cordialité. Le réunion de ces deux corps de métiers est un exemple qui devrait être imité. Les ouvriers doivent être unis par les liens de la fraternité, et se rappeler toujours cette vieille mais sage devise : L'union fait la force.

Un événement douloureux attristait, dimanche soir les boulevards. Un jeune élève du séminaire, à peine âgé de vingt ans, venait de mourir subitement en traversant les Fossés pour se rendre à

j'emporterai sa tête pour faire des expériences phrénologiques! et je n'en souffrirai pas, et ses héritiers ne s'en offenseront pas, pourvu que je n'emporte pas le coffre-fort! Je verrai, te dis-je, toutes les plaies, et, ne pouvant guérir, je maudirai peut-être!...

— Pauvre tête malade! murmura Muller.

— C'est mon cœur qui est malade, ami; c'est lui qui doute et se défie; c'est lui qui souffre et ne guérira pas! Si tu savais ce que j'éprouve en contemplant ces hautes murailles, au pied desquelles vient mourir toute poésie! si tu savais combien me pèse cette discipline qui veut régler ma pensée comme les mouvements mécaniques de mon corps. Eh! puis-je leur obéir, moi qui, perdu dans mes rêveries, ne sais plus où est le monde réel, et qui, en m'éveillant, pleure avec des larmes de sang les impressions fugitives de cet autre monde, où mon âme a erré, et que je ne retrouve plus!... Si tu savais combien de fois, courbé sur ces abominables leçons du droit commun ou de mathématiques, j'ai maudit le jour qui m'a vu naître!...

Vingt années de ma vie, je les aurais données pour me retrouver seul avec ma bible... avec Shakspeare... avec tous mes poètes révévés!

— Calme-toi, mon pauvre ami, c'est un moment d'épreuve à passer; il y aura de glorieux jours dans ta vie.

— De glorieux jours! répéta l'étudiant avec amer-

tume; j'avais cru cela aussi... Pendant que je composais mon drame des Brigands, il y a eu dans mes souffrances un temps d'arrêt. Un moment j'ai vécu d'une autre vie que la vôtre; un moment j'ai dressé ma tête avec orgueil. Moi, obscur enfant je protestais, au nom du faible, contre le puissant, et, quoi qu'on en dise j'ai mis la main sur la plaie, car l'œuvre a fait sensation; elle réveillera peut-être l'Allemagne endormie!...

Il y a un mois, à cette même heure, on jouait à Manheim mon drame des Brigands. Moi, l'auteur, j'ai demandé à mes chefs la permission d'aller à la représentation du premier fruit de mes veilles, et l'on m'a refusé. Je suis parti sans permission. A Manheim, le baron Dalberg, le ministre de l'électeur palatin, celui qui a voulu que je fisse représenter ma pièce m'a accueilli les bras ouverts. Un moment j'ai été enivré... J'ai entendu des voix mâles et énergiques traduire mes pensées qui semblaient rebondir dans cette immense salle; j'ai entendu le public applaudir avec frénésie, et demander à grands cris le nom de l'auteur!... Une sueur froide se répandait sur mon front... mon cœur battait à briser ma poitrine!... Il y avait en moi du bonheur et de la souffrance tout à la fois... Je me suis cru grand comme le monde! moi dont l'œuvre venait de remuer si profondément les masses, je me suis cru fort! Je suis revenu à Stuttgart, le front haut et la marche

altière... mais ici je n'étais plus qu'un élève rebelle, un enfant mutin que l'on châtie! Et depuis un mois je suis aux arrêts forcés! La porte de la cellule s'ouvrit, et un officier du palais intima au jeune poète l'ordre de le suivre sur-le-champ auprès du duc. L'étudiant tendit la main à Muller, en lui disant : Attends-moi; un pressentiment me dit que quelque chose d'étrange va se passer, et que ma vie va changer. Attends-moi.

Il suivit l'officier, et pendant une heure Muller, que la tristesse de son ami affligeait, non parce qu'il le comprenait, mais parce que l'homme qu'il aimait comme un frère lui disait qu'il était malheureux, reprit deux ou trois fois le violon dont il savait tirer des sons si doux, et trois fois, il l'abandonna, se sentant le cœur gros de soupçons. Enfin son ami parut et s'arrêta sur le seuil. Il était tellement pâle, que Muller laissa tomber son instrument, et courut vers lui.

— Cela est, te dis-je. Il ne leur faut point de penseurs : vois-tu, les penseurs touchent à tout; ils soulèvent tous les voiles et demandent à tous les pouvoirs la raison de leur existence. Les penseurs vont au fond de toute chose; ils demandent aux faibles où ils souffrent, et ils vont dire aux forts : Guérissez-les! Et ils le diront si souvent et si haut, qu'ils finiront par réussir; et si leur parole n'a pas assez de puissance, peut être bien que, comme Samson, ils ébranleront les co-

lonnes de l'édifice, dussent-ils être écrasés sous ses ruines!... Aussi, ils ne veulent pas de penseurs, il leur faut des esclaves. Esclave! oh! non, non! Il y a en moi trop d'énergie et de puissance, mon cœur bat trop vite, et mon sang est trop chaud pour que je consente à être esclave!... Mon œil est trop ferme pour qu'on le trompe, ma voix trop forte pour qu'on l'étouffe... Ecoute, Muller... tu devais partir demain pour Mincengen... où tu dois rejoindre ta mère... Il faut partir ce soir... et je pars avec toi.

— Est-il possible!... mais à cette heure les portes de l'école sont fermées. — Et cette fenêtre?

— Mais ton père? — Il me pardonnera... après le succès.

— Mais la protection du duc? — Un jong humiliant que je brise.

— Et si l'on te poursuit? — Demain Paul de Russie arrive, tout sera fête à Stuttgart. Songera-t-on à la fuite d'un pauvre étudiant? Viens.

— Mais cette fenêtre est si haute... — Mes draps... En un instant les draps sont coupés. Ils forment quatre longueurs, qui, attachées les unes aux autres, suffisent pour descendre. Muller n'hésite plus. Il attache lui-même les draps à la fenêtre; mais au moment de partir, sa bonne et franche physionomie s'altère : il jette un triste regard sur son violon, qu'il lui faut abandonner.

JULES DE BEAUMONT.

(La suite au prochain numéro).

la voiture de Gramat. Il quittait le séminaire, après deux ans d'études, et allait passer les vacances dans sa famille. Sa valise à la main, il se hâta de se diriger vers le bureau des messageries, lorsqu'arrivé en face de la Mairie, il est tombé comme foudroyé. Un médecin appelé a déclaré qu'il avait succombé à la suite d'un anévrysme.

Depuis dimanche, une comète a fait son apparition, à l'horizon de Cahors. Chaque soir, elle se montre à l'entrée de la nuit, dans la direction du couchant. Elle est de 1^{re} grandeur. Cette comète a une queue fort brillante, qui se déploie en lumineuses traînées. Dimanche dernier, elle faisait un angle d'au moins 80 degrés avec l'horizon. Elle incline dans sa marche vers le nord. Sa vitesse paraît considérable. Est-ce la comète Donati, qui vint visiter notre globe il y a quatre ans, et dont on avait annoncé le retour pour cette année? Est-ce une indiscrette, qui n'a pas attendu la permission de nos astronomes, pour se montrer à nos yeux. *That is the question.* L'Académie des sciences, ou plutôt M. Babinet ne tarderont pas à éclaircir nos doutes. En attendant les curieux ne cessent chaque soir de se porter sur les lieux où la comète est visible. Mille commentaires, on n'en doute pas, circulent dans les groupes. Ce météore flamboyant annonce la guerre, selon les uns, une bonne vendange et de fortes chaleurs pour Juillet et Août, selon les autres; nous partageons assez ce dernier avis.

Hier, vers six heures du soir, une vieille femme, assise et travaillant devant sa porte, dans la *Fondue*, près la rue de la Mairie, a failli être tuée par la chute d'une énorme tuile, qui, se détachant du toit, est tombée à quelques centimètres seulement de sa chaise.

Demain, les *Huguenots*. C'est la première fois que le chef-d'œuvre de Meyerbeer sera entendu à Cahors.

Les amateurs de la belle musique ne manqueront pas.

Cette représentation a lieu au bénéfice de M. Desormes, régisseur.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 30 juin 1861.
22 Versements dont 3 nouveaux... 4,190 »
3 Rembour^s dont 1 pour solde... 703 26
Pour la Chronique locale : LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Turin, 29 juin.

A la Chambre des députés, une très-vive discussion s'est engagée sur le projet de loi autorisant l'exercice provisoire des budgets, dont l'échéance tombe demain. Une proposition de la commission tendant à étendre aux provinces du Midi l'impôt de la dime de guerre a soulevé une tempête. La majorité des députés du Midi a repoussé la proposition, parce qu'elle est introduite dans une loi d'urgence. La discussion continuera jusqu'à trois heures de l'après-midi. La discussion de l'emprunt est suspendue. (Havas)

Un avis parvenu au gouvernement lui signale des projets contre la personne de Garibaldi. Des mesures de surveillance ont été prises relativement à l'île de Caprera. (Gazette de Turin).

S. M. le roi de Portugal vient de reconnaître le royaume d'Italie. A. Tranchant. (Pays)

Les journaux belges publient la réponse faite par le comte de Rechberg à la récente dépêche de M. Thouvenel concernant le projet de règlement de la question romaine présenté par les cabinets de Vienne et de Madrid.

Le ministre des affaires étrangères d'Autriche y prend acte de l'assurance donnée par M. Thouvenel que « le gouvernement de l'Empereur des Français n'adhérera pour sa part à aucune combinaison incompatible avec le respect qu'il professe pour l'indépendance et la dignité du Saint-Siège, et qui serait en désaccord avec l'objet de la présence des troupes françaises à Rome. »

Quant à la solution définitive à intervenir, M. de Rechberg déclare que, selon le gouvernement autrichien, « elle ne peut consister que dans le maintien intégral de la souveraineté temporelle du Pape, » et dans le retour au traité de Zurich, « seul point de départ légal pour régulariser la situation de la péninsule. »

En attendant, l'Autriche s'en remet avec confiance à la France du soin de protéger la Papauté, se déclarant « prête à la seconder de toutes ses forces pour assurer le triomphe incontesté d'un principe qu'elle regarde comme la base de tout ordre social. »

Une correspondance de Berlin assure que des négociations se suivent en ce moment entre les gouvernements de Prusse et de Russie au sujet de la reconnaissance du royaume d'Italie.

L'indépendance belge assure que M. le comte de Montestuy, ministre de France en Belgique, et qui a longtemps rempli des fonctions diplomatiques près des anciennes cours d'Italie, vient de demander sa mise en disponibilité, par suite de dissentiment avec le gouvernement français sur la question italienne. — L. Lavedan. (Ami de la Relig.)

A Naples, circule l'anecdote suivante. Un major piémontais avait fait prisonnier une bande d'insurgés, près de

Gargano. Lorsqu'il les eut entre ses mains — quel est votre chef? demanda-t-il? — Un certain Fracasso de Martinato répondit très hardiment: c'est moi. Vous allez être fusillé, dit le major. — Oui! reprit Fracasso, je le sais; et cela pour n'avoir voulu ni de votre vie ni de celle de vos soldats. Tel jour, à telle heure, sur le chemin de Vico à Monte-San-Angelo, vous êtes descendu de cheval, vous vous êtes assis sur une pierre près d'une haie. J'étais là, à dix pas de vous, caché; je vous visai, je n'ai pas tiré, j'ai eu tort, car vous avez été dans notre village, vous en avez barricadé les rues, vous avez allumé des fagots pour brûler nos maisons, et vous avez déclaré que vous passeriez tout au fil de l'épée dans nos familles, si nous, les *débandés*, nous ne nous présentions pas dans les vingt-quatre heures. — Nous voici, fusillez-nous.

Le major tendit la main à Fracasso, lui disant: Tu es un brave, je te pardonne; et il ne fit fusiller personne. (Havas).

Des placards réactionnaires sont affichés chaque nuit dans Naples. On en trouve à chaque coin de borne, on reçoit une lettre par la petite poste, on ouvre et l'on trouve un bulletin réactionnaire. C'est par ce dernier moyen que chacun, possédant pignon sur rue, a pu lire à son aise la collection des protestations de François II, relatives à l'emprunt, aux ventes des biens de la couronne et à l'unification de la dette italienne.

On a le soin d'adresser à M. le directeur de la police lui-même, sous enveloppe, tout ce qui s'imprime dans ce genre à Naples.

Les élections, qui ont eu lieu dimanche dernier, ont été favorables aux candidats démocratiques avancés. Nicotera, le compagnon de Pisacana, ennemi violent du baron Ricasoli, a obtenu dans le collège de Salerne deux cent cinquante-sept voix. Le général Pinei, candidat du gouvernement, n'a obtenu que deux cent vingt-six voix. (Havas).

Naples, 29 juin.

Les provinces méridionales continuent toujours à être agitées.

Les dernières tentatives insurrectionnelles qui ont eu lieu ont engagé le gouvernement de Turin à redoubler d'énergie pour assurer le maintien de l'ordre dans toutes les provinces napolitaines. Il est question de nouvelles mesures qui seraient prises dans ce but, et d'un grand déploiement de forces, particulièrement sur les points restés jusqu'ici les plus inaccessibles aux troupes régulières. (Constitutionnel.)

PRUSSE.

Berlin, 28 juin.

On parle d'un conflit qui aurait éclaté à Constantinople entre le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse auprès de la porte ottomane, et l'ambassadeur d'Angleterre, sir Bulwer, dans une des conférences relatives à la Syrie. Nous n'avons pas reçu de renseignements particuliers sur ce différend; mais nous ne le croyons pas impossible, car peu de personnes se sont trouvées en contact avec sir Bulwer, sans avoir eu à se plaindre de lui. Mais nous ne pensons pas que M. de Goltz quitte son poste pour ce motif. (Gazette de la Croix.)

Pour extrait, J. C. DU VERGER.

Variétés.

LA FÊTE DES CERFS-VOLANTS A PÉKIN.

CHINOISERIE DE L'AN 1589.

Un soir de l'année 1589, Ko-ké-ki-ko errait mélancoliquement à l'ombre des sycomores de son jardin. Un profond découragement se lisait sur sa physionomie pensive. Il marchait à pas lents, la tête penchée, les bras croisés derrière les plis de sa longue robe jaune. Nul, à cette heure, dans la bonne ville de Pékin, n'était plus triste que l'infortuné Ko-ké-ki-ko, Mandarin de 13^e classe, portant trois globules d'argent à son bonnet et soixante-treize boutons de cuivre sur sa robe.

Ko-ké-ki-ko jouissait de l'estime de ses concitoyens: son caractère avait la douceur du mouton, son affabilité était proverbiale. Un sourire bienveillant glissait toujours sur ses lèvres. Il exerçait avec une bonté paternelle ses fonctions mandarinales. Toutes ces qualités eussent suffi pour lui concilier la sympathie. Mais il en était un autre qui la rendait plus vive encore. Notre fonctionnaire Chinois était propriétaire d'un abdomen majestueux, dont l'imposante rotondité excitait l'admiration générale. En Chine, les choses ne se passent pas exactement comme en France. Les habitants de ces contrées bienheureuses ont des idées en opposition formelle avec les nôtres. Peut-être est-ce une simple question de latitude? En France, la tête est regardée comme la partie la plus noble de l'homme. Dans le Céleste Empire, la tête est méprisée. Le ventre est le signe de la distinction. Plus un abdomen a de développement, et plus son heureux propriétaire jouit de respect et de considération. Parfaitement conséquents, du reste avec eux-mêmes, les Chinois, lorsqu'ils veulent se débarrasser de la vie s'en prennent à leur ventre. Chez nous, on se coupe la gorge; en Chine, on se coupe le ventre. Affaire de goût.

Mais pourquoi, ce soir-là, des teintes si sombres s'épandaient-elles sur la placide figure de Ko-ké-ki-ko? c'est qu'une triste pensée pesait sur son front, et qu'il se disait, qu'entre la rotondeur

de son ventre et celle de sa bourse se creusait un abîme. Sur ce point-là, en Chine, en France, en Australie, etc., régnait, je le crois, un accord parfait. La richesse de notre mandarin consistait uniquement en une immense érudition. Grâce à l'éducation que lui avait fait donner feu Ki-ké-ko-ki, son noble père, Ko-ké-ki-ko était lettré, fort lettré même. Et sans vouloir abuser ici du calembourg, nous avouons que dans la terre des Fleurs — il n'y a que des Chinois pour trouver des noms aussi gracieux, — être lettré devient un véritable titre, vu les quarante mille caractères composant l'Alphabet Chinois, or; Ko-ké-ki-ko pouvait se vanter de connaître au moins seize cents de ces caractères. C'était raisonnable!

Ko-ké-ki-ko avait vu depuis longtemps fuir les riantes années de sa jeunesse. Son cinquantième hiver s'avancait. Vingt-deux printemps avaient seulement sonné pour lui quand il s'éprit de la belle Fhénéa, dont les yeux fendus en amande et les pieds microscopiques avaient fait une profonde impression sur son cœur. Brahma bénit cette union, dont douze Ko-ké-ki-ko, semblables aux douze fils de Jacob, furent les fruits bien-aimés. Huit avaient déjà déserté le toit paternel pour aller chercher fortune; quatre, trop jeunes encore pour aller voler de leurs propres ailes, restaient au nid; mais dans sept jours la famille entière allait être réunie; dans sept jours Pékin tout entier allait entrer en liesse; le neuvième jour de la neuvième lune approchait, époque sacrée pour le Céleste Empire, qui célèbre alors l'antique Fête des Cerfs-volants. Les Chinois, qui ont imaginé tant de jolies choses, ont inventé le Cerf-volant. On ne saurait trop le répéter aux enfants qui adorent ce naïf amusement. En Chine, le Cerf-volant joue un rôle très-élevé, et particulièrement le neuvième jour de la nouvelle lune.

En dehors de Pékin, non loin de la fameuse muraille en porcelaine, s'étend une plaine aride et sablonneuse. Au jour dont nous parlons, elle est envahie par tous les Pékinois. Chacun arrive avec son Cerf-volant. L'empereur lui-même a le sien; tous les ministres, tous les dignitaires ont le leur, attendant avec impatience le signal du départ. Chacun rivalise de luxe, pour éclipser le Cerf-volant du voisin. C'est une lutte acharnée. Enfin, s'élève dans les airs le drapeau qui annonce le départ. Un immense hurrah fait retentir la plaine. Toutes les jambes s'agitent, tous les torses se remuent, toutes les têtes se retournent vers les cerfs-volants. Le combat commence; les robes bleues, jaunes, blanches, rouges, etc., etc., confondent aux rayons du soleil leurs mille nuances chatoyantes, et laissent par intervalles apercevoir les jambes grêles, grasses, longues, courtes qui se trémoussent avec une merveilleuse rapidité.

Heureux, trois fois heureux, celui dont le cerf-volant habilement lancé atteint la plus grande hauteur. Les faveurs impériales pleuvent sur lui. Bien des ministres chinois ont dû leur portefeuille à un cerf-volant adroitement maintenu dans les régions éthérées. A quoi tiennent pourtant les destinées des peuples! Un mandarin qui brillerait par son absence à la Fête des Cerfs-volants, encourrait la peine de mort, tant est profondément entrée dans les mœurs cette cérémonie intéressante.

Ko-ké-ki-ko y songeait dans sa mélancolique promenade: il se disait aussi, qu'un mandarin de 13^e classe, portant trois globules d'argent à son bonnet et 75 boutons de cuivre sur sa robe, ne pouvait assister à la fête, sans être nanti d'un cerf-volant convenable; mais la gêne, la misère presque étaient indiscrettement entrées sous le toit de Ko-ké-ki-ko.

A quelques pas de sa maison, habitait le mandarin Ka-hin-ka-ha, aussi riche, que son voisin et son collègue était pauvre. Chaque année, le neuvième jour de la neuvième lune, il lançait un cerf-volant splendide et raffait celui de Ko-ké-ki-ko. Une saine rivalité n'avait cessé de diviser les deux fonctionnaires. Ka-hin-ka-ha avait autrefois disputé à Ko-ké-ki-ko la main de la belle Fhénéa. La chinoise était coquette et souriait aux agaceries de Ka-hin-ka-ha. Mais Ko-ké-ki-ko, prenant César pour modèle, disait que sa femme ne pouvait même pas être soupçonnée. Noble confiance que la belle Fhénéa devait sans doute justifier: nous aimons du moins à le croire pour Ko-ké-ki-ko.

Depuis plusieurs années, la garde-robe de Fhénéa avait servi aux cerfs-volants de Ko-ké-ki-ko. Mais tout s'épuise. Fhénéa n'avait plus qu'une robe; et à moins de prendre la sienne propre, Ko-ké-ki-ko se voyait dans l'impossibilité absolue d'avoir un cerf-volant, pour le neu-

vième jour de la neuvième lune. Vous comprenez maintenant la cause de la tristesse du mandarin de 13^e classe.

Pour tout héritage feu Ki-ké-ko-ki avait laissé à son fils un affreux magot en terre cuite de hauteur naturelle. Fi-Fi était le nom de cette divinité d'une laideur inexprimable; le mourant l'avait pieusement recommandée à son fils. Fidèle aux dernières volontés de son père, Ko-ké-ki-ko avait placé dans la plus belle chambre de son logis la statue du dieu Fi-Fi; il entourait d'un culte respectueux l'horrible magot:

« Mon fils, aurait encore dit Ki-ké-ko-ki » Ko-ké-ki-ko: ne t'adresse jamais d'une manière formelle à Fi-Fi, à moins d'un cas d'une extrême nécessité. »

L'heure de cette intercession suprême paraissait avoir sonné pour Ko-ké-ki-ko. Dans la position où il se trouvait, Fi-Fi pouvait seul le sauver. Notre pauvre mandarin se rendit donc auprès du Magot. Il s'agenouilla pieusement, baisa trois fois la terre, qu'il balaya de la longue queue de ses cheveux et s'écria avec une pieuse componction: « Mon bon Fi-Fi, mon dieu » chéri, vois ma misère! La fête des cerfs-volants approche; je ne pourrai y figurer. Aies pitié de mon embarras: ouvre pour moi ta main puissante. Je te laisse un vase, Fi-Fi; laisses-y tomber un secours digne de la munificence d'un dieu chinois. »

La prière était courte mais elle était bonne. Quand il l'eut achevée, Ko-ké-ki-ko se retira avec la douce persuasion, que le lendemain le vase serait rempli d'argent.

Notre pieux mandarin passa une nuit fort agitée. Des rêves couleur d'or bercèrent son sommeil; il rêva cerfs-volants, honneurs et richesses. Enfin un rayon de l'aube glissa à travers les volets de sa chambre. Il se leva à la hâte, et le cœur palpitant et la voix oppressée se dirigea vers le sanctuaire de son magot pour lui présenter ses salutations matinales. Le magot en terre cuite était toujours sur son socle, avec sa figure laide et grimaçante. Le mandarin le salua respectueusement et lui sourit de son plus doux sourire. Puis son œil inquiet regarda le vase: vide... comme une citerne par un été brûlant!

Ko-ké-ki-ko, nous l'avons déjà dit, était l'homme le plus calme, le plus débonnaire et le plus pacifique du Céleste Empire. Pendant les deux soirées suivantes, il adressa au dieu insensible les plus ferventes prières. Fi-Fi eut la cruauté de faire la sourde oreille. Ko-ké-ki-ko comprit instinctivement que, pour la première fois de sa vie, il allait se mettre en colère; mais Ko-ké-ki-ko avait la sagesse d'un brahmine. Il se contenta et refoula ses élans impétueux. L'éclat n'en devait être que plus terrible. Il avait décidé que, si le lendemain, Fi-Fi persistait dans son refus, il se laisserait aller à l'explosion de sa colère.

Ce jour arriva. Trois fois Ko-ké-ki-ko se présenta au seuil du sanctuaire; trois fois il hésita à le franchir. Enfin, s'armant de courage, le souffle suspendu, le cœur sans pulsation, il entra.

Le vase était encore vide.

Un frisson parcourut Ko-ké-ki-ko des pieds à la tête: sa longue robe jaune frémit, comme une voile de navire agitée par un vent de tempête; un éclair passa dans ses yeux: les veines de son cou se gonflèrent. C'en était fait; le doux Ko-ké-ki-ko était en colère.

« Fi-Fi, tu n'es qu'un vilain magot — s'écria-t-il dans le paroxysme de sa fureur. — Fi-Fi, tu es un cancre, un ladre et un mécréant. Fi-Fi, je ne veux plus te garder chez moi. Fi-Fi! Fi-Fi! Fi-Fi! »

En ce moment Ko-ké-ki-ko râla, se tordait, écuma. Il aperçut un bâton oublié en ces lieux par un hasard malheureux, s'en saisit, et faisant un pas vers le magot:

— Mort à toi, gueux de Fi-Fi!!!

Et l'infortuné dieu chinois, atteint par une main sacrilège, couvrit de ses débris le plancher de la chambre.

Mais ô miracle! ô bonheur!

Des pièces d'or s'échappent en cascades étincelantes de ses flancs entrouverts.

Ko-ké-ki-ko avait, sans le vouloir, en brisant le magot Fi-Fi, découvert le magot paternel.

Il tombe à genoux:

« Fi-Fi! mon beau Fi-Fi, pardonne à un coupable! Je vais te raccommodez le mieux possible, tu seras toujours pour moi mon Fi-Fi bien-aimé!!! »

La fête des Cerfs-Volants de la bienheureuse année de 1589 fut célébrée à Pékin avec une splendeur inouïe. Jamais on n'avait vu de si

beaux cerfs-volants. Mais celui de Ko-ké-ki-ko effaça tous les autres par sa richesse et sa magnificence. L'empereur daigna le remarquer et nomma Ko-ké-ki-ko intendant-général des cerfs-volants de la couronne. un des postes les plus enviés en Chine. Le mandarin Ka-hin-ka-ha faillit en mourir de jalousie.

Si Ko-ké-ki-ko ne se fût pas mis en colère, il ne fût jamais devenu *Grand Cerf-Volant* de la cour de Pékin.

JULES C. DU VERGER.

Départements.

Nous apprenons que deux trains de voyageurs se sont choqués dimanche, 30 juin, sur le chemin de fer du Midi, entre Gironde et la Réole; il n'en est résulté que quelques blessures sans gravité. La circulation a été immédiatement rétablie.

La rencontre a eu lieu entre le train parti d'Agen, le matin à six heures, et un train extraordinaire organisé à l'occasion de la fête de Marmande.

L'Indicateur de Bordeaux contient les détails suivants :

« M. le Préfet vient de recevoir un avis qu'une rencontre de deux trains avait eu lieu aux portes de La Réole.

Il résulte des premiers renseignements recueillis que des voyageurs, au nombre de vingt environ, auraient été blessés, ainsi que les mécaniciens et les chauffeurs, mais que les blessures seraient sans gravité. Des pansements ont été faits sur les lieux mêmes.

M. le Préfet s'est rendu immédiatement sur le lieu du sinistre. » (Journal de Toulouse.)

Un accident, qui aurait pu avoir des conséquences graves, est arrivé jeudi dernier, à six heures du soir, sur le chemin de fer du Midi à Floure, entre Carcaïsson et Capenda.

Le train express, parti de Toulouse à quatre heures du soir, est arrivé à toute vitesse à l'heure réglementaire. Il a rencontré un train de marchandises parti de Toulouse à 9 heures du matin, et qui n'avait pas achevé ses manœuvres pour se garer. La locomotive a heurté les quatre derniers wagons, les a soulevés et brisés. La machine a été rasée. Des étincelles ont communiqué le feu à la paille en bottes placée sur ces plates-formes.

Hâtons-nous de dire que, par un bonheur inouï, le train express n'a subi aucun dommage, à l'exception de celui causé à la machine. Les voyageurs n'ont éprouvé qu'un choc violent, et tous ont pu continuer leur route; le mécanicien et le chauffeur ont été complètement épargnés. Seuls, les employés des postes ont reçu de fortes contusions heureusement sans gravité. En un mot, cet accident se bornera à une perte matérielle pour la Compagnie.

Par suite de l'encombrement de la voie, le train 36, qui fait le trajet direct de Cette à Toulouse, où il arrive à onze heures quarante-trois minutes du soir n'est entré en gare que vendredi matin, à six heures quinze minutes. (Journal de Toulouse.)

Un riche propriétaire, habitant le département de la Gironde, vient de mourir après avoir, dit-on, légué l'ensemble de sa fortune aux hospices civils de Bordeaux. Parmi les legs particuliers qu'il a faits, on

cite le suivant : Le défunt a disposé d'une somme de 500 francs en faveur des demoiselles de sa commune qui ont atteint l'âge de trente ans et qui se marieront dans les six mois de son décès. Il est probable que toutes tâcheront de bénéficier de cette clause du testament. (Courrier de la Gironde.)

Samedi, 22 du courant, le nommé Garic (Pierre), âgé de quarante cinq ans, domicilié à Trèves, fut piqué à la tête par une vipère pendant qu'il faisait la sieste auprès d'un tas de pierres. Il paraît qu'il ne s'aperçut de la pique qu'à son réveil, et s'étant immédiatement rendu à sa maison, il dit à sa femme qu'il lui semblait que quelque chose tournait dans sa tête; les ravages du venin avaient été en effet si rapides que le malheureux Garic tomba mort quelques minutes après. (Napoléonien de Rodez.)

Il existe encore d'incroyables superstitions dans les parties les plus civilisées de la France.

Le mercredi, 19 juin, la foudre tomba sur une maison d'Aubigny-au-Bac (grand route de Cambrai à Douai); une seule personne, la petite Messager, âgée de huit ans, en est atteinte; mais, fort heureusement, elle en est quitte pour quelques brûlures aux jambes et au ventre.

C'est une croyance dans le pays qu'il y a miracle, lorsqu'une personne est touchée par la foudre, sans que la mort en résulte, et que la personne ainsi préservée a le don de guérir, par un simple attouchement, toutes espèces de maladies et d'infirmités. Or, la nouvelle du miracle se répandit bien vite dans les villages environnants, et bientôt boiteux, bossus, fiévreux, aveugles, vieillards, enfants chétifs, poitrinaires, etc., etc., se mettent en marche vers Aubigny-au-Bac. De longues files de pèlerins arrivent de plusieurs kilomètres à la ronde, plus de six cents personnes ont été touchées par la petite fille dont les parents n'ont garde de refuser les modestes offrandes des visiteurs. D'après la croyance admise, le pouvoir de la jeune fille doit durer quarante jours. (Indépendant de Douai.)

Pour la chronique départementale, A LAYTOU

Paris.

La partie officielle du *Moniteur* contient un décret impérial en date du 22 juin, rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères, par lequel M. le baron de Talleyrand-Périgord a été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi des Belges, en remplacement de M. le comte de Montessuy, mis en disponibilité sur sa demande.

Par décision ministérielle des nominations d'élèves ont été faites à l'École impériale des ponts et chaussées.

La Chambre du corps législatif a terminé samedi dernier ses séances. La session pour 1861, est close.

L'Empereur, en apprenant les désastres causés par l'ouragan du 22 de ce mois, a envoyé aux préfets des départements ravagés, pour les distribuer aux victimes les plus nécessiteuses, les sommes suivantes :

Cher.....	40.000 francs
Marne.....	10.000
Haute-Marne..	4.000
Saône-et-Loire.	3.000
Côte-d'Or.....	40.000
Allier.....	6.000

Les ministres de l'intérieur et de l'agriculture ont envoyé des secours aux préfets des départements qui ont été ravagés par les ouragans du 22 de ce mois. (Constitutionnel.)

M. le juge d'instruction Fleury a rendu hier une ordonnance par laquelle il renvoie des poursuites dirigées contre eux M. le duc de Broglie et l'imprimeur Callet.

M. le juge d'instruction a, en outre, ordonné la restitution des exemplaires saisis.

(Ami de la Religion.)

Les procès Mirès et Paterson continuent toujours à défrayer l'attention publique à Paris, qu'ils se partagent avec l'ambassade siamoise récemment reçue à Fontainebleau, en audience solennelle, par l'Empereur.

M. de Kisseleff, ministre de Russie près le Saint-Siège, s'est abstenu d'illuminer son palais le soir de l'anniversaire de l'élection du saint père Pie IX, suivant l'usage de tous les représentants des puissances étrangères. On a cru d'abord que cet acte était la conséquence d'un désaccord entre la Russie et le Saint-Siège; mais on a su plus tard que le ministre russe, depuis deux ans, a cessé de faire aucune illumination au palais de l'ambassade, parce que son gouvernement lui a retranché les fonds pour les dépenses de représentation. (Journal de Rouen.)

Pour extrait : JULES C. DU VERGER.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux. — Nous ne connaissons pas encore quels ont été sur nos vignes les effets des derniers orages. Les avis les plus récents qui nous soient parvenus parlent de la beauté des vignobles qui n'ont pas souffert de la gelée, et qui nous permettent de compter sur une assez bonne récolte. Les vins nouveaux sont bien tenus, toutefois sans hausse, par suite de leur qualité médiocre. Les vins du Midi sont toujours recherchés, car les coupages les rendent indispensables. A Bordeaux, on a vendu des Château-Lafitte 1860 à 1000 francs les 912 litres, et des Médoc, 3^e cru, à 670 fr. dito. — Les alcools du Languedoc restent invariablement cotés à 130 fr. l'hectolitre. Les 3/6 du Nord sont tous faibles aux prix suivants: disponible, de 89 à 90 fr.; courant du mois, 88 fr.; juillet et août, 87 fr.; les 4 derniers mois, 83 fr.; et les 4 premiers mois 1862, de 80 à 81 fr. (L'Industrie.)

Bordeaux, 1^{er} juillet.

BLÉS. — Le mouvement de baisse s'est arrêté dans notre rayon ainsi que sur les marchés des départements. Les avis accusent un nombre égal de marchés en hausse et en défaillance.

Ici, la semaine commence sans entrain pour les affaires; beaucoup de détenteurs demandent 50 c. à 1 fr. de plus par 80 k. que samedi. Toutefois il s'est traité quelques ventes 25 fr. en qualité de Dordogne. Cours cotés fermes de 23 à 25 fr.

FARINES — Ventes toujours lourdes et laborieuses aux prix de 21 à 22 50 les 50 kil., selon la marque.

— Sont arrivés à Marseille, le 29 juin, 23,600 chargés de tous grains. Disponible Danube 27 fr.; Marianopolis 36 fr.; Afrique 34 fr.; Irka 34-50. Le livrable

en Marianopolis ferme à 36-50; Pologne 32 fr. la charge de 160 litres.

— Les avis des marchés des départements constatent qu'en général ces marchés ont été peu approvisionnés. C'est par cette cause, sans doute, que la baisse s'est arrêtée.

Le nombre des marchés en hausse est égal à celui des marchés en baisse; sur tous les autres points les prix sont restés fermes ou sans variation.

Sur l'avoine, la hausse paraît arrêtée; les prix ont fléchi sur quelques marchés et sont restés calmes et sans variation sur tous les autres.

(Moniteur Agricole de Bordeaux.)

FOIRE DE CAHORS DU 1^{er} JUILLET.

Marché aux grains. — lundi, 1^{er} juillet.

	Quantités	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment.....	794	22 ^{fr} 85	78 k. 210
Mais.....	207	15 ^{fr} 32	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

1^{er} juillet 1861.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100.....	67 65	» 10	»
4 1/2 pour 100.....	97	» 30	»
Banque de France.....	2855	»	»
2 juillet.			
Au comptant :			
3 pour 100.....	67 55	»	» 10
4 1/2 pour cent.....	96 75	»	» 25
Banque de France.....	2855	»	»
3 juillet.			
3 pour 100.....	67 65	» 10	»
4 1/2 pour 100.....	97	» 25	»
Banque de France.....	2850	»	» 5

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

3 juillet Couderc (Euphrasie).

Décès.

1^{er} juillet. Mercadier (Joseph), chapelier, 27 ans.
— Clédard (Romain), élève du grand séminaire, 20 ans.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Jeudi, 4 juillet 1861.

LES HUGUENOTS,

Grand-opéra en cinq actes.

On commencera à 8 heures et demie.

Ancienne Briqueterie de la V^e ALAZARD, sise faubourg Cabessut.

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bon à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS

CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilet, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc., etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

M. LAGAVALERIE, jardinier, à Mercuès, a l'honneur de porter à la connaissance des éleveurs de mulets, qu'il tient à leur disposition un baudet étalon de 1^{re} race.

AVIS

Le sieur SEVAL prévient ses clients qu'il vient d'établir un magasin de voitures toutes confectionnées, en tous genres, à deux et à quatre roues. — Il a en outre un magasin des Tilburys, Phaétons, Dog-Karts, Voitures de famille d'occasion, à de très bons prix. — Ses travaux sont garantis pour un an. Grand assortiment de Selles, Harnais, Fouets et Cravaches, Lanternes riches et ordinaires, Caparaçons, Articles de voyage, Chapeliers de dame, Nécessaires, etc., etc., etc.

Ses Magasins sont situés à Cahors, hôtel des Ambassadeurs.

Les Émaux de Petitot.

Portraits de personnages historiques, des femmes célèbres du siècle de Louis XIV.

Ce beau livre d'art et d'histoire est destiné à reproduire dans leur ensemble, et pour la première fois, les petits chefs-d'œuvre peints sur émail par Petitot, qui font partie de la Collection du Musée Impérial du Louvre.

La publication a commencé le 1^{er} mai 1861. Elle sera complète en soixante livraisons qui paraîtront successivement de semaine en semaine. Chaque livraison contient un charmant portrait gravé au burin par l'un des artistes les plus éminents de notre école moderne, et chaque portrait forme, dans la livraison même le texte d'une étude historique et biographique inédite, due à la plume des

écrivains contemporains les plus appréciés du public littéraire. (Une feuille à une feuille et demie de texte in-4^o impression de luxe).

Les deux premières livraisons contiennent les biographies de *Ninon de l'Enclos* et de *M^{me} Scarron*, par M. Emile Chasles; la troisième contient *M^{me} de Thianges*, notice par M. Léo Joubert, et la quatrième *M^{lle} de Valois*, notice par M. Charles Livet.

Prix de la livraison: 1 fr. 50 c.

On souscrit à Paris, chez *Blaisot*, marchand d'Estampes, libraire-éditeur, 178, rue de Rivoli; chez *V^e Jules Renouard*, libraire, 6 rue de Tournon.

Et chez les principaux libraires et marchands d'Estampes, de la France et de l'Étranger.

A VENDRE

par suite de décès

Une étude de notaire à Gourdon, chef lieu d'arrondissement, (Lot). — Bonne clientèle, grandes facilités pour le paiement. — S'adresser à M. Lagarrigue notaire à Cahors, ou à M. Signer juge de paix à Muret (Haute-Garonne).

A LOUER

1^{re} UNE MAISON

D'HABITATION AVEC JARDIN

Situés dans l'enclos S^{te}-Claire appartenant à M. Henri Chetlin.

2^o UN JARDIN

AVEC MAISON D'AGRÈMENT

Situés dans le même enclos. S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à M. Bourdon, professeur au Lycée.

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.